

DECRET N° 74-274 du 21 Octobre 1974

portant nomination de Monsieur BOSC  
Guy Antoine en qualité d'Inspecteur de  
navigation maritime, cumulativement avec  
ses fonctions actuelles.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
- VU l'Ordonnance n° 38/PR/MTPTPT du 18 Juin 1968 portant Code de la Marine Marchande de la République du Dahomey, modifiée par l'Ordonnance n° 69-49/PR/MAE du 9 Décembre 1969 ;
- VU le Décret n° 72-279 du 26 Octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n° 72-290 du 9 Novembre 1972, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
- VU le Décret n° 57/PR/MTPTPT du 26 Février 1968 portant création d'un Centre d'Inspection Maritime de la Navigation et du Travail Maritime ;
- VU la Décision n° 441/PAC/DC du 24 Juin 1974 portant nomination de Monsieur BOSC Guy Antoine en qualité de Commandant du Port Autonome de Cotonou ;
- SUR Proposition du Ministre des Transports, Postes et Télécommunications ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

DECRETE :

ARTICLE 1er.- Monsieur BOSC Guy Antoine, Capitaine de la Marine Marchande et Commandant du Port Autonome de Cotonou, est nommé cumulativement avec ses fonctions actuelles, Inspecteur de la Navigation Maritime, en remplacement de Monsieur BOURGEOIS Max Maurice dont le contrat de coopération technique n'est pas renouvelé pour le Dahomey.

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de sa signature et sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 21 octobre 1974

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Transports, Postes  
et Télécommunications,

  
Capitaine Charles S. BEBADA

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 MTPTPT 4 CNR 4 autres ministères 12 Intéressé 1  
PAC 2 SGG 4 SPD 2 DGP-DGAJL-INSAB 6 IAA-DCCT-IGF-CNI-Gde Chanc.-JORD 6  
DTP 1 DMM 1